

Les brèves de l'Echo Boissillon



N° 9 MARS 2011

Horaires des services municipaux

Mairie : 01 64 57 76 76

- Lun, Mar, Mer, Ven
14h-18h

- Sam 9h-12h

Fermée le Jeudi

Agence postale :

01 69 23 39 79

- Mar, Mer, Jeu, Ven
10h30 -12h00
16h00 -19h00

- Sam 10h00 -12h00

Bibliothèque :

01 64 57 73 78

- Mar - /16h-18h
- Mer 10h30-12h/14h-18h
- Jeu - /15h-18h
- Ven 11h-12h/16h-18h
- Sam 10h-12h30

SOS Médecins 91

0 826 88 91 91

Relais Assistantes

Maternelles

01 60 82 62 53

Police Secours 17

Gendarmerie (Guigneville) 01 64 57 68 25

Pompiers 112

Samu 91 15

Centre Anti-Poisons

01 40 05 48 48

Urgences Pharmacie

01 64 58 70 59

Urgence Gaz

0800 47 33 33

SOS Mains (Clinique de l'Yvette) 01 69 10 30 30

SOS enfants maltraités
119

SOS femmes battues
01 40 33 80 60

SOS viols 0 800 05 95 99





EDITO

En ce début de printemps, c'est un constat amer qui est dressé quant aux incivilités croissantes sur notre village. J'ose à peine parler du problème récurrent des crottes de chiens jonchant nos ruelles, et plus particulièrement la sente des bureaux et le plateau sportif. Les déjections animales sont interdites sur le domaine public. Pour des raisons de salubrité, il y a deux ans un arrêté municipal a été pris. Mais peu importe aux maîtres indécents. Nombre de propriétaires canins recueillent les déjections de leur chien dans leur jardin, mais d'autres préfèrent souiller l'espace public, et plus particulièrement celui où jouent les enfants. Les agents techniques communaux n'ont pas pour vocation d'exécuter un travail de nettoyage, là où faillissent certains. Les chiens indécents, qui rechignent à se soulager dans leur jardin, doivent informer leur maître qu'en mairie des sacs sont gratuitement (!) à leur disposition pour récolter ce qui devrait être recueilli chez eux. Pourvu que les maîtres ne se mettent pas à imiter leur animal !! La boucle du circuit équestre du PNR passera par Boissy le Cutté. Un arrêt pour les chevaux n'a pu être installé sur notre commune en vertu d'un arrêté préfectoral de 2005 définissant le périmètre de sécurité rapproché de notre forage. Le crottin des équidés occasionnels n'est rien en regard des crottes de chiens sur nos lieux publics !

D'autres incivilités dans nos bois vont une fois encore nous occuper le 2 avril prochain lors du nettoyage de printemps. Nous nous efforcerons d'ôter ce que véhicules légers ou professionnels viennent benner dans nos sentiers ! Les panneaux sont là, les arrêtés sont pris, et le PNR attend de recevoir les barrières pour nous les fournir.

Les arrêtés préfectoraux, la charte du PNR dans laquelle nous nous sommes engagés, les arrêtés municipaux, rien n'arrête le manque de civisme. On peut déplorer le « chacun pour soi » ! Rendez-vous compte, il faut clore nos sentiers !!

Mais d'autres incivilités ont des conséquences graves pour notre commune. En effet en 2010, c'est dix fois que les locaux occupés par l'amicale Franco Portugaise ont été cambriolés, et que serrures et cadenas du stade ont été brisés. A chaque fois la coopérative de l'amicale a été pillée du contenu de ses congélateurs aux canettes périmées en exposition, et aux stocks de boissons. Depuis 2011, deux cambriolages ont à nouveau eu lieu bien que toutes les issues soient barreaudées. La gendarmerie constate en présence du maire, fait des rondes. Mais rien ne semble arrêter cette délinquance. Alors désespérée, c'est l'amicale qui a choisi de s'arrêter, ne pouvant stocker de façon sûre les préparatifs d'une fête future. Après 18 ans de présidence de l'amicale, M. Martins et son bureau, découragés, préfèrent mettre les clefs sous la porte. 12 cambriolages en à peine plus d'un an ! Voilà comment une association qui animait des liens sociaux sur le village est amenée à cesser son activité. Ce n'est pas sans avoir réparé les dégradations commises dans les locaux que l'association s'arrête. L'amicale fera un don à la commune afin qu'il soit utilisé pour des réparations concernant l'église. Nous veillerons à ce que ce don soit employé selon son souhait. C'est avec regrets que nous voyons cette association dynamique cesser son activité. Nous regrettons déjà les belles fêtes de la Saint-Jean et les repas conviviaux qui réunissaient une bonne partie des boissillons, et au-delà. Nous regretterons ces feux d'artifices et ces danses lusitaniennes qui ravissaient enfants et parents. Merci à l'amicale pour tous ces bons moments qui s'achèvent malheureusement, suite à une délinquance grandissante. Merci à l'amicale, pour son don généreux à la commune afin qu'elle restaure l'église. Nous vous tiendrons informés.

Mais il faut aller de l'avant, et pour le mieux vivre de chacun, le conseil municipal a voté la réfection totale du parking place de l'église et la sécurisation de la rue des alouettes de la RD 191 au parking de la maternelle, d'après les plans des services de l'état et la mise en conformité de l'accessibilité.

C'est pour maintenir notre qualité de vie que l'association DEPHY RD 191 travaille afin que la SFDM ne développe pas son trafic routier. Les membres du bureau rencontreront prochainement Nathalie Kosciusko Morizet ministre de l'environnement ; notre député Franck Marlin, notre sénatrice Claire-Lise Champion, notre conseillère régionale Marie-Claude Girardeau, Caroline Parâtre notre conseillère générale, les maires, le collège des associations, le collège des habitants agissent et soutiennent DEPHY RD 191 pour que le sud Essonne reste agréable à vivre. Rejoignez-les !

FRANÇOISE TOSTIVINT



ENVIRONNEMENT

Journée de l'environnement 2011 Rendez-vous le samedi 2 avril à 9h au foyer rural.

Comme chaque année nous vous invitons à venir nettoyer les chemins et les bois de notre village.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre, car plus grand sera le nombre de bénévoles plus nous serons efficaces pour rendre un aspect agréable à notre commune.

Malheureusement, beaucoup d'individus jettent encore leurs immondices dans la nature aux abords des chemins, prenant leur environnement pour une décharge, ou une simple poubelle.

Il est surprenant de constater que certaines personnes prennent le risque de subir des sanctions sévères (car ces délits sont punis par la loi) alors qu'il est bien plus simple de se rendre dans une déchetterie sur présentation de sa carte, fournie gratuitement par la mairie, et de déposer tout simplement ces déchets. Ces comportements sont scandaleux !

Nous vous rappelons que de nombreuses déchetteries sont à votre disposition dans les environs de Boissy (Bières les scellés, Bouray, Balancourt,...), vous pouvez demander la liste à la mairie.

Rappel : les feux sont interdits par arrêté préfectoral et arrêté municipal, la police est en droit de verbaliser les contrevenants.

Il est dangereux pour votre santé et celle de vos voisins de brûler des déchets, notamment les plastiques, polystyrène, radiographie, bois peint ou vernis, huile de vidange etc. En effet ces matériaux en brûlant dégagent des produits extrêmement toxiques qui risquent de vous atteindre les poumons et de provoquer de graves maladies.

SYLVIE & MARC OUDET

/=====



DU NOUVEAU POUR NOS MAUX !

Un tout nouveau site SOS Médecins dans les environs de Boissy !

Qui ne s'est pas retrouvé avec un enfant malade et le cabinet médical habituel complètement saturé qui ne peut nous proposer un rendez-vous que dans 2 jours...ou le petit bobo que l'on sait bénin mais qui passerait plus vite s'il était soigné rapidement...il faut bien avouer que l'on manque un peu de médecins dans les environs de Boissy.

SOS Médecins ne s'y est d'ailleurs pas trompé en installant un nouveau centre médical à Chevannes début Janvier 2011, au 19 rue de la Libération très exactement. Pour preuve, le siège de l'association ne désemplit pas depuis le 2 Janvier, date de son ouverture. Il faut dire que Médi'Centre propose une permanence 7 jours sur 7 de 10h à 23h, ce qui représente une alternative de choix en période de saturation. Pas de file d'attente interminable comme aux urgences, lors de votre appel téléphonique au 08.26.88.91.91, vous vous voyez proposer un rendez-vous le jour

même si vous pouvez vous déplacer. Bien entendu, le déplacement à domicile qui a rendu célèbre l'association SOS Médecins est toujours d'actualité toujours sur appel au même numéro de téléphone (Le N° de téléphone a été rajouté sur la couverture de vos 'Brèves de l'Echo' pour l'avoir toujours sous la main...).

D'ici l'été, la grande bâtisse qui abrite le siège de l'association à Chevannes devrait voir arriver encore plus de services médicaux. Sont déjà sur les rangs sage-femme, infirmière, dermatologue, psychologue, orthophoniste, kinésithérapeute, sophrologue, ostéopathe, sophrologue...certains d'entre eux sont déjà présents sur le site...



JEAN-MICHEL DUMAZERT.



BILAN DES TRAVAUX 2010

Même si nous n'avons pas réalisé ou tout au moins démarré tous les travaux que nous aurions voulu mener à bien en 2010, la commission travaux ne s'est pas reposée l'année dernière.

Vous avez tous pu vous rendre compte que le parking de l'école maternelle, qui est en fait la première étape de la sécurisation de l'accès à l'école maternelle, a été réalisé. Les enfants n'accèdent plus à l'école maternelle, ni aux locaux du centre de loisirs, par l'ancien portail rue des alouettes mais par l'accès situé directement sur le parking rue des alouettes, un accès beaucoup moins dangereux. La réalisation de ce parking nous aura coûté au total un peu plus de 73.000€

Nous en avons aussi profité pour remplacer le jeu de la cour de l'école maternelle, aux normes et plus sécuritaire que l'ancien (et accessoirement plus hygiénique car sans sable) et faire quelques modifications sur l'école maternelle elle-même (remplacement d'une porte fenêtre par une fenêtre et rajout de volets roulants sur les fenêtres donnant sur le nouveau parking), soit près de 10.000€ de travaux sur l'école maternelle.



L'école primaire a aussi vu des améliorations, certes bien moins importantes que celles de l'école maternelle mais une fenêtre a tout de même été remplacée pour un montant proche des 4.000€

Le nouveau bureau de poste a aussi été construit et rapproché de la mairie (nécessaire car nous voulions offrir aux Boissillons qui ont un compte bancaire à la poste la possibilité de retirer ou déposer de l'argent). Un système d'alarme a du être installé pour sécuriser les locaux du bureau de poste. La participation globale de la commune à ces travaux s'est élevée à près de 8.000€



Le presbytère, qui appartient à la commune et doit donc être entretenu par la municipalité a connu quelques soucis d'infiltration d'eau de pluie et la première étape des travaux le concernant a donc été de remettre en état sa toiture pour un montant de 9.300€

Des travaux de remise en conformité électrique ont été réalisés pour un total de 3.000€ et la fontaine de la rue Sainte Barbe a été remplacée (1.700€).

JEAN-MICHEL DUMAZERT

/=====/



Daniel PRUNIER a démissionné de ses fonctions d'Adjoint aux Travaux et a quitté le conseil municipal. L'ensemble du Conseil salue son travail au sein de la commission travaux et son implication dans les commissions du Siarce et du Siredom.

Nous savons combien il s'est investi dans tout ce qu'il a entrepris et a fait avancer une multitude de petites choses pas toujours visibles de tous mais tellement nécessaires dans la vie au quotidien. Nous lui souhaitons bonne continuation dans tous ses nouveaux projets.

/=====/



URBANISME

Permanences ... 2e trimestre 2011 !!!

La Commission Urbanisme vous communique les dates des prochaines permanences urbanisme qui auront lieu en mairie :

Samedi 30 Avril de 9h à 11h30

Samedi 28 Mai de 9h à 11h30

Samedi 02 Juillet de 9h à 11h30

ANNIE DOUSSINT & JEAN-MICHEL DUMAZERT



BILAN DES FINANCES 2010

L'année écoulée n'a pas été une très bonne année concernant les finances de la commune. Nous souffrons d'un déficit sur les recettes (investissement et fonctionnement) qui plombe de manière significative les résultats municipaux. La commune termine l'année sur un excédent budgétaire beaucoup moins important que l'année précédente et qui ne nous permet pas d'aborder le futur sans une certaine crainte.

Dépenses de fonctionnement :



Nous avons économisé en 2010 plus de 83.000€ sur les charges à caractère général (194.850€ dépensés pour 278.000€ prévus au budget), nous avons fait mieux que prévu sur les charges de personnel qui représentent le plus gros poste budgétaire de la municipalité (393.930€ dépensés sur un budget de 425.100€) et sommes restés à l'équilibre sur les charges de gestion courante (95.010€ dépensés pour un budget de 98.100€). Reste enfin les charges financières et charges exceptionnelles pour un montant de 16.530€ dépensé sur 17.220€ budgétés.

Voici quelques exemples sur les montants les plus significatifs :

Sur les charges à caractère général, nous avons prévu 20.000€ pour l'entretien des voies et réseaux mais dépensé 5.900€; le poste énergie n'a coûté que 29.000€ au lieu des 35.000€ prévus et les frais de chauffage n'ont été que de 12.530€ au lieu des 15.000€ prévus. Des économies aussi sur les dépenses de petits équipements (7.630€ réalisés sur 15.000€ budgétés), les prestations de services (31.830€ réalisés sur 35.000€ prévus) et les 'Fêtes et cérémonies' (8.700€ dépensés sur les 20.000€ prévus). Contrairement à l'année dernière, nous avons pu cette année contenir les dépenses sur les postes 'frais de voirie' (2.370€ dépensés pour 4.000€ prévus) et frais de Télécom (5.800€ dépensés sur 7.500€ prévus).

Sur le poste 'autres charges de gestion courante' qui englobe les indemnités des élus et leur formation, le CCAS, les subventions et contributions aux organismes, nous avons aussi économisés 3.100€ (95.000€ réalisés pour 98.100 budgétés).

D'où un total des dépenses de fonctionnement de 700.320€ réalisé pour 818.420€ budgétés hors virement de 111.460€ à la section investissement, soit 118.100€ de dépenses non réalisées sur un total budgété de 929.880€.

Recettes de fonctionnement :

Côté recettes de fonctionnement, nous avons aussi enregistré de bons résultats. Avec tout d'abord des remboursements de frais de personnel plus conséquents que prévus (78.280€ réalisés pour un budget de 40.000€), les dotations et participations se sont élevées à 153.340€ au lieu des 136.600€ prévus, les impôts et taxes ont rapporté 408.860€ au lieu des 423.450€ prévus mais une partie des taxes ne nous a pas encore été reversée par la Communauté de Communes, ce sera chose faite sur le premier trimestre 2011. Les remboursements de sinistres ont été de 22.540€ au lieu des 7.500€ prévus. D'autres postes comme les produits et services (46.300€ réalisés pour 47.650€ prévus) et autres produits de gestion courante (52.250€ réalisés pour 50.000€ budgétés) sont restés à l'équilibre. Ajoutons aussi 922€ de produits financiers.



Soit au final un total de recettes de fonctionnement pour l'année 2010 de 762.490€ pour un budget de 705.200€, soit 56.370€ de surplus de recette si l'on ne tient pas compte de l'excédent de l'année 2009 de 224.680€. Excédent compris, le budgété atteignait 929.880€ comme il se doit pour obtenir un budget équilibré.

Dépenses d'investissement :



Côté investissement, les dépenses ont été légèrement moins importantes que prévues. Au niveau des remboursements d'emprunts (28.890€ pour 29.000€ budgétés) comme au niveau des immobilisations corporelles (52.390€ réalisés pour 58.500€ prévus) ou des immobilisations en cours (71.530€ réalisés pour 73.000€ prévus), nous sommes restés conformes à l'enveloppe budgétaire.

Si on rajoute à ces chiffres l'excédent 2009 de 50.000€, le total des dépenses d'investissement sur 2010 s'élève à 202.810€ pour un budget de 210.500€, soit une économie de 7.690€.

Recettes d'investissement :

Le total des recettes d'investissement se monte à 81.920€ grâce entre autres à 32.850€ de dotations de fonds divers (30.000€ budgétisés), 18.670€ de subventions d'investissement (18.100€ budgétisés), 13.450€ d'emprunts en euros et 16.950€ d'autres immobilisations. Soit une ligne 'recettes d'investissement' montrant un surplus de 33.820€ sans tenir compte des 51.000€ de solde d'exécution d'investissement reporté de 2009 ni des 111.460€ de virement de la section investissement. Le solde de 2009 et le virement de la section de fonctionnement nous permettaient d'équilibrer le budget d'investissement à 210.500€

**Au final :**

Pour conclure, les dépenses de fonctionnement ont été contenues à 811.780€ (dont 111.460€ reversés à la section investissement) pour 762.490€ de recettes de fonctionnement. Les dépenses d'investissement se sont élevées à 202.810€ pour 193.380€ (dont 111.460€ ci-dessus) de recettes d'investissement. Le résultat financier de la commune sur l'exercice 2010 au niveau du réalisé présente donc un déficit de 58.720€ toutes sections confondues. Ce déficit est couvert par une partie de l'excédent engrangé en 2009 mais il nous faudra redresser

	Budgétisé	Réalisé
Dépenses de fonctionnement	929.880	811.780
Recettes de fonctionnement	929.880	762.490
Dépenses d'investissement	210.500	202.810
Recettes d'investissement	210.500	193.380
		-58.720

la barre si nous ne voulons pas dilapider cet excédent.

Comme vous avez pu le constater, les travaux de voirie n'ont pas encore été réalisés en 2010 (voir la rubrique travaux pour le détail des réalisations 2010), l'accent a été mis sur la réalisation du parking comme première étape à la sécurisation de la sortie de l'école maternelle. Les subventions sont attendues pour pouvoir démarrer la plupart des travaux et nous comptons sur de bonnes nouvelles pour l'année 2011 pour l'ensemble des travaux prévus pour redonner un visage plus accueillant à la commune. Nous ne manquerons pas de vous en dire plus dès que nous aurons des certitudes sur les travaux que nous pourrions lancer sur le budget 2011.

JEAN-MICHEL DUMAZERT

/=====

Kermesse des Ecoles de Boissy - 2011



Le **25 juin** prochain aura lieu la Fête des Ecoles. De nombreux parents d'élèves ont souhaité qu'une kermesse puisse avoir lieu ce même jour. Mlle FORTIN et M.MAUGE, directeurs des Ecoles et une quinzaine de parents tous motivés à l'idée d'organiser une belle journée se sont réunis. L'objectif principal : proposer de bons moments à nos enfants et collecter de l'argent pour les coopératives scolaires. Les bases du déroulement de la journée : fête des Ecoles, tirage de la tombola, remise des dictionnaires, vente de gâteaux et boissons et kermesse sur le plateau sportif.

Grâce aux propositions de chacun, nous avons choisi une vingtaine de stands: chamboule-tout, pêche à la ligne, concours multisports (foot, hand, basket), parcours de rugby, magie, tir aux pigeons...adaptés à tous les âges. Nous comptons sur un maximum de volontaires pour s'impliquer avec nous (tenir un stand, fournir du matériel, récolter des lots...). N'hésitez plus, manifestez-vous auprès des enseignants ou des parents d'élèves et rejoignez l'équipe du comité d'organisation qui prendra plaisir à se retrouver régulièrement.

La prochaine réunion de préparation se déroulera le 30 avril à 10h au foyer rural. Faites-nous part de vos suggestions via les parents d'élèves, enseignants, ou à l'adresse créée à cet effet : kermesseboissy2011@orange.fr

Rappelez-vous, le 25 juin entre la salle des Fêtes, la place de la Mairie et le plateau sportif, ce devrait être LA journée des enfants. Un proverbe africain dit : « pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village », alors soyons un village uni autour de nos petits Boissillons.

Pour le comité d'organisation de la Kermesse 2011, DAVID SOLEILLANT



DU COTE DES CAMIONS CITERNES ...

La SFDM s'acharne à essayer de montrer que son projet ne dérangera 'pas vraiment' les riverains de la RD191...Des réunions ont eu lieu au courant du premier trimestre 2011 sur les communes de Baulne (le 9 Février), Mennecy (le 10 Février) et Etampes (le 22 Février) mais les démonstrations des personnes représentant la SFDM n'ont porté que sur le bruit occasionné par les passages des camions sur la RD191 et en aucun cas sur l'augmentation de la dangerosité de la circulation sur cet axe routier ni sur ses abords.

Selon l'étude de la SFDM, les deux lieux d'habitation touchés par une augmentation "dérangeante" du bruit sur la RD191 due aux passages des camions seront le hameau de Mesnil-Racoin et la commune de Boissy le Cutté mais aucune proposition n'est faite pour contrecarrer ce bruit...Pire, lors de la réunion d'Etampes, la SFDM n'a pas été en mesure d'énoncer clairement l'itinéraire qu'emprunteront les camions à partir d'Etampes et propose si besoin de faire signer un protocole de sécurité aux transporteurs pour qu'ils prennent un itinéraire passant par Pithiviers plutôt que par Etampes pour les camions se dirigeant vers l'autoroute A10 et Orléans...Diviser pour mieux régner croyez-vous ?

Toujours est-il que lors des différentes cérémonies des vœux en Janvier, que ce soit sur Etampes ou sur Boissy le Cutté, plusieurs personnalités et élus locaux (FRANCK MARLIN qui

s'est exprimé sur le sujet lors des vœux à Etampes mais a aussi pris la parole lors des vœux à Boissy le Cutté, tout comme CLAIRE-LISE CAMPION, FRANÇOISE TOSTIVINT et bien évidemment MARIE-CLAIRE CHAMBARET, présidente de DEPHY-RD-191, pour ne citer qu'eux) ont rappelé les réels désagréments de ce projet pour toutes les communes qui seront traversées par les camions de la SFDM et l'importance que revêt à leur yeux le fait que nous soyons et restons tous unis contre ce projet de SFDM. CLAIRE-LISE CAMPION, FRANCK MARLIN et JEAN-JACQUES BOUSSAINGAULT ont d'ailleurs été reçus sur ce sujet (ainsi que sur le déplacement des couloirs aériens et le futur TGV POCL, Paris-Orléans-Clermont Ferrand-Lyon) au cabinet de la ministre de l'écologie NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET le 17 Janvier qui a promis de faire ré-analyser les projets des couloirs aériens et de la SFDM.

DEPHY-RD-191 a obtenu la programmation d'une rencontre au ministère de l'environnement ainsi qu'un courrier du préfet indiquant sa volonté de mettre en place un PPR (Plan de Prévention des Risques Technologiques) et la création d'un C.L.I.C. (Comité Local d'Information et de Concertation).

La bataille sera rude mais nous avons des arguments en notre faveur et il nous faudra les faire valoir jusqu'au bout si nous voulons épargner nos villes et nos villages.

Jean-Michel DUMAZERT

/=====

DU COTE DES AVIONS ...

Vous avez l'impression que les avions d'Orly passent de plus en plus souvent au-dessus de vos têtes à Boissy...Rassurez-vous, ce n'est qu'une impression... la modification des couloirs aériens n'est pas encore officiellement entrée en vigueur. Nathalie Kosciusko-Morizet, la Ministre de l'écologie, s'est même prononcée lors de la réunion avec nos élus le 17 Janvier (ou tout du moins son cabinet) en faveur d'une nouvelle analyse de la situation au vu des différentes propositions techniques effectuées par des autorités indépendantes (cf l'article sur l'ACNUSA dans les précédentes Brèves de l'Echo N°8).

Cette journée du 17 Janvier marqua un progrès dans la discussion autour de ce dossier puisque c'était la première fois que nos représentants étaient reçus par la Ministre. Les études devraient être complétées avant une nouvelle décision attendue en Avril 2011.

A suivre donc...

Jean-Michel DUMAZERT

/=====

SITE INTERNET

Certains d'entre vous s'en étaient rendu compte... (remarquez, il était difficile de ne pas le voir quand on s'y connectait...), d'autres se demandaient et nous demandaient pourquoi le site internet de la commune n'était plus mis à jour depuis la fin 2010... Bref, il nous semble nécessaire de vous fournir quelques explications sur le site internet de la commune ou plus exactement ses péripéties.

Nous avons reçu quelques critiques sur le site de la commune: inapproprié, pas ou pas assez mis à jour, des erreurs, des fautes d'orthographe ...depuis ses tout-débuts, nous avons fait remonter les remarques à l'administrateur du site pour qu'il les prenne en compte mais les modifications et corrections demandées n'ont été que partiellement effectuées ...

Début Novembre 2010, la Commission Communication (la ComCom) a donc décidé de prendre les choses en main et demandé la migration du site chez un autre hébergeur. Tout était prêt début Décembre pour la migration.



Malgré plusieurs relances, la migration, n'était toujours pas terminée fin Décembre.

Malgré plusieurs relances, la migration, n'était toujours pas terminée fin Décembre.

En parallèle, courant Décembre, la ComCom a travaillé sur un nouveau contenu pour le site tout en conservant l'aspect visuel et graphique du site actuel.

Depuis le 24 Mars (après 4 mois de relances, d'échanges de mails et d'appels téléphoniques), la situation s'est débloquée, le site a enfin été migré dans sa totalité (gracieusement par Archosys, notre ancien hébergeur) et nous avons pu commencer les tests du nouveau site en grandeur nature dès le 25 Mars.



Nous vous fournissons quelques exemples de nouveautés sur les images jointes à l'article mais le mieux est encore de vous y rendre.

A bientôt sur le nouveau site que nous ferons vivre plus facilement ... puisqu'il est désormais entièrement géré par la ComCom...

JEAN-MICHEL DUMAZERT

/=====/



LE SAVIEZ-VOUS ? ENTRETIEN ET COUPE DE BOIS...

Les bois de notre commune sont classés en **Espace Naturel Sensible (ENS)** voir même pour certains en **Espace Boisé Classé (EBC)**.

Cela implique que lorsque vous désirez couper du bois sur une de vos parcelles, il faut faire une déclaration préalable de travaux (**DPT**) en mairie de Boissy qui sera transmise à la **DDT** (ex DDE, aujourd'hui Direction Départementale du Territoire) d'Evry pour étude et accord. Le formulaire vous sera remis en mairie ainsi qu'une note explicative. Cette note vous aidera à bien remplir ce formulaire pour éviter un refus ainsi qu'une amende de gendarmerie au cas où vous couperiez votre bois sans cet accord préalable.

ANNIE DOUSSINT

INFORMATIONS PRATIQUES

Vide Grenier pour la Crèche des P'Tits Bidous

Un vide grenier au profit de la crèche des P'Tits Bidous aura lieu le Dimanche 22 Mai, Rue des Champs à Bouray-Sur-Juine.
Restauration pour tous et animations enfants sur place
Pour tout renseignement : **06.86.87.68.01** ou
<http://www.lesptitsbidous.webou.net>

Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles 'entre Juine et Renarde' vous informe des dates de ses prochaines réunions d'information :
Samedi 9 avril de 9h30 à 11h30 à l'espace jeunes, bd des lavandières à Étréchy
le contrat de travail
Réunion d'information pour les parents, futurs parents et assistantes maternelles

Vacances à l'étranger ?

Les grandes vacances arrivent à grands pas et il est temps de vous préoccuper de vos papiers d'identité. Nous vous rappelons que la mairie ne peut plus prendre en charge vos demandes de passeport. Nous ne sommes pas équipés des fameux 'dispositifs de recueil de données' pour les nouveaux passeports biométriques.

Vous devrez vous rendre dans une commune qui possède le fameux dispositif comme La Ferté Alais (à la mairie), Etampes (dans les locaux de la Police Nationale, 4 rue St Antoine), Evry, Arpajon, Mennecy, Brétigny, Corbeil ou Milly la Foret pour les plus proches.

Pour vous éviter des allers/retours, les listes des pièces à fournir sont disponibles à la mairie de Boissy (les listes car elles sont différentes pour une première demande, un renouvellement, un enfant ou un adulte...).

Tant que vous y êtes, pensez aussi à la carte européenne d'assurance maladie! Elle peut vous éviter d'avoir à avancer les frais médicaux dans les pays européens. Elle est individuelle et doit être demandée pour chaque membre de la famille. <http://www.ameli.fr/>

Renseignements sur le ramassage des déchets

Depuis le mois de Janvier, la compétence 'ordures ménagères' a été transférée à la Communauté de Communes 'Entre Juine et Renarde'.

En conséquence, tous les renseignements concernant le ramassage des ordures ménagères et le passage (ou non passage) des camions de ramassage sont à demander directement à la Communauté de Communes.

Vous devriez avoir reçu dans vos boîtes aux lettres le calendrier de ramassage des déchets ménagers, des emballages et papiers, des déchets végétaux ainsi que des encombrants.

Ce calendrier est aussi disponible à la mairie de Boissy si besoin (et nous l'espérons bientôt mis à jour sur le site internet).

**Contact : Mme Clémentine
PROVENZANO au 01.60.80.33.77**

Contact : Claire Gruel
au **01.60.82.62.53** pour toute information sur l'accueil des jeunes enfants sur la Communauté de Communes.

Rappel de civisme

Il est rappelé aux propriétaires de chiens que la mairie tient à leur disposition des sacs leur permettant de récupérer les déjections de leur animal. Ceci afin d'éviter de salir les trottoirs de la commune et de maintenir propres les espaces aménagés pour nos enfants.

Le Stade et le plateau sportif ne sont pas des sanisettes pour la race canine mais bien des espaces de sport et de jeu pour les Boissillons.

Recensement obligatoire

Depuis le 1er Janvier 1999, tous les jeunes Français (garçons et filles) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Il est primordial de conserver l'attestation de recensement que la mairie fournira.

Préinscription aux écoles de Boissy

Les préinscriptions pour les écoles maternelle et primaire de Boissy sont ouvertes en mairie. Il vous faudra fournir un justificatif de domicile, le carnet de santé ou une photocopie des vaccinations de votre enfant ainsi que le livret de famille.

Cette préinscription n'est nécessaire que pour une première inscription à une des écoles de Boissy. Elle ne vaut pas inscription définitive, la décision vous sera communiquée en temps utiles.



SPECTACLES

Hommage à Georges BRASSENS :

A l'occasion de l'anniversaire des trente ans du décès de Georges BRASSENS, Jean Ferrière est venu chanter et jouer les compositions du poète à la guitare. Les spectateurs en redemandaient encore à la fin et eurent bien du mal à le laisser partir.



Céline Mata en concert :

Cette année encore Céline MATA, harpiste, est venue se produire à Boissy dans un registre bien différent de celui de l'an dernier,



accompagnée à la flûte traversière par Isabelle DUVAL. Les musiciennes firent des reprises de Bach, Fauré, Debussy, Ravel, Piazzola. De fins connaisseurs de musique classique ont apprécié leur talent. Elles ne furent pas avares d'explications concernant leur instrument, et sur les conditions dans lesquelles furent écrites les compositions. Le succès fut grand, la harpe n'étant pas un instrument fréquemment proposé en concert dans le sud Essonne.

FRANÇOISE TOSTIVINT



/=====/

CCAS

Le CCAS propose un nouveau service aux boissillons. On constate que de nombreux habitants de notre commune travaillent avec des horaires décalés, et rentrent très tard à leur domicile après leur journée de travail, les commerces étant fermés.

Aussi, pour faciliter la vie de chacun qui le souhaitera, à partir de début avril, le CCAS met en place la possibilité pour chacun de commander les repas jusqu'ici réservés aux plus de 60 ans vivant seul ou aux personnes ayant des soucis de santé.

Les repas sont à commander une semaine à l'avance, à retirer en cuisine entre 10 heures et 11h30 impérativement. Vous pouvez désigner une personne habilitée par vos soins à retirer le ou les repas, obligatoirement dans la glacière fournie par le CCAS. Le repas sera fourni au tarif unique de 4,00 €, et comportera entrée, plat garni, fromage et dessert. Il pourra être pris occasionnellement si le délai de commande indiqué est respecté, ou bien régulièrement en respectant le même délai de commande. Une information plus détaillée est prévue pour être distribuée prochainement.

Le CCAS

ETAT CIVIL

Naissances



ALLEAUME Mélanie Leia Pascale
CHAMPAGNE Jérémy Julien

le 21 février 2011 à Etampes
le 4 mars 2011 à Dreux

Décès



KELLER veuve RIEDEL Marguerite le 07 février 2011 à Longjumeau



URBANISME

Déclarations préalables

OPIC Marie Hélène	45 rue de la Libération	Modification clôture
MARCHAUDON Denis	Chemin de la Margaille	Division en 3 lots
ORTUSO Vincenzo	3 ter rue Sainte Barbe	Abri de jardin + modification de clôture
RIVIERE Jean-Stéphane	45 rue de la Libération	Panneaux photovoltaïques

Permis de Construire



LOSSIE	Chemin de la Margaille	Reconstruction maison
ANFRAY/FORTENS	4 chemin de la Margaille	Maison individuelle
LEBORGNE Corinne	Rue des Vignes	Maison individuelle
LOUBAT Franck	1 rue du verger	Aménagement du grenier

LES RENDEZ-VOUS DE BOISSY



A VOS AGENDAS.....

Des dates à retenir....

Tous les 1^{er} mercredis de chaque mois ET Tous les mercredis des vacances scolaires :

1 heure de conte est proposée par Quentin Mahe (le remplaçant de la bibliothécaire de Boissy).
Rendez-vous à la bibliothèque...

Samedi 2 avril :

Journée de l'environnement, rendez-vous au foyer rural à 9h00 pour un café de bienvenue et la constitution des différentes équipes.

Dimanche 8 mai :

Fête patronale

Samedi 25 Juin :

Remise des dictionnaires
Kermesse qui aura lieu sur le plateau sportif, dans la salle des fêtes et dans la cour de la mairie.

L'équipe du Conseil Municipal vous remercie de votre attention. Vous pourrez retrouver toutes ces informations et bien d'autres encore en vous rendant sur le site internet de Boissy.

www.boissy-le-cutte.fr

Directeur de la Publication : Françoise Tostivint

Comité de rédaction : Sylvie Brouillard, Jean-Michel Dumazert, Maryse Laumonier, Marc Le Bot, Nathalie Lebreton

Avec l'aide de : Christian Boher, Annie Doussint, Paula Fonseca, Sylvie & Marc Oudet, Daniel Prunier, Nathalie Teyssedou